

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLU DES PAVILLONS SOUS BOIS

Par arrêté n°2018-039 du 12 février 2018 M. le Président de l'EPT Grand Paris Grand Est a prescrit la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune des Pavillons-sous-Bois, qui a pour objet de :

- Corriger des erreurs matérielles du règlement écrit et/ou graphique sur l'ensemble des zones du PLU actuellement en vigueur,
- Apporter des précisions en zones UB, UA, UG, UH et UI sur la rédaction des articles 1 à 13 du règlement pour une meilleure compréhension des règles ;
- Corriger des erreurs matérielles dans les six orientations d'aménagement et de programmation (OAP), afin de mieux prendre en compte les contraintes techniques d'implantation ;
- Apporter des précisions graphiques concernant la délimitation des espaces paysagers protégés au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme.

Par délibération du 10 avril 2018, en application de l'article L. 153-47 du code de l'urbanisme, le Conseil Territorial a défini les modalités de la mise à disposition du public de ce projet :

- Le dossier de modification simplifiée n°1 du PLU des Pavillons-sous-Bois sera tenu à la disposition du public du mercredi 2 mai 2018 au samedi 2 juin 2018 inclus, à la mairie des Pavillons-sous-Bois, Place du Général de Gaulle, 93 320 LES PAVILLONS SOUS BOIS (Direction de l'urbanisme : accès face au n°38 de l'allée Etienne Dolet), aux jours et heures habituels d'ouverture au public
- Le dossier sera consultable sur les sites internet www.ville-lespavillonssousbois.fr et www.grandparisgrandest.fr
- Le public pourra consigner ses observations sur un registre en mairie des Pavillons-sous-Bois ou par voie électronique à l'adresse service.urbanisme@lespavillonssousbois.fr en spécifiant en objet « Modification simplifiée n°1 du PLU », du mercredi 2 mai au samedi 2 juin inclus.

Au terme de cette mise à disposition, le Conseil Territorial délibérera pour en approuver le bilan et adopter le projet de modification simplifiée n°1 du PLU des Pavillons-sous-Bois éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et des avis des personnes publiques associées.

**Le Président,
Michel TEULET**